

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU DOUBS

CANTON: BAVANS

COMMUNE: BAVANS (25550)

N° INSEE: 25048

N° 05/2021

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/03/2021
Reçu en préfecture le 04/03/2021
Affiché le
ID: 025-212500482-20210203-2021DELIB05-DE

DATE DE CONVOCATION : 25/01/2021

DATE D'AFFICHAGE : 03/02/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS:

En exercice: 27 Présents: 22 Votants: 25

Ayant donné procuration : 3
Absent excusé : 0

Absents: 2 Exclu: 0

OBJET:

Travaux de rénovation de la toiture de la salle omnisports – Demande d'aides financières

RÉSULTAT DU VOTE:

Pour : 25Contre : 0

- Abstention: 0

L'an deux mil vingt et un le trois février à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire

Étaient présents : RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONTET Jean-Pierre, GATSCHINE VEDRINE PETRUZZELLI Alicia, Jean, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, **POIVEY ISSLER** REBOUH Mehdi. Jean-Pierre, Agnès, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine, PLANCON Aurélie.

Étaient représentés : BUSSON Christine, DEVAUX Cloé, BEDEZ Christian.

Procurations données :

BUSSON Christine a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, DEVAUX Cloé a donné procuration à RADREAU Sophie, BEDEZ Christian a donné procuration à DURY Bernard.

Absents: LAFRANCE Christian, WETZEL Brigitte.

Ghislaine EMONIN est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé de réaliser des travaux de rénovation de la toiture de la salle omnisports, dont le montant prévisionnel s'élève à 169 042.21 € HT (montant qui pourra s'avérer moins élevé en fonction de la solution technique retenue).

Le plan de financement envisagé est le suivant :

- Fonds libres :

67 616.89 €

- État DETR / DSIL :

50 712.66 €

- Département :

25 356.33 €

- Région :

25 356.33 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et avoir délibéré, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- 1) S'ENGAGE à réaliser et à financer les travaux ;
- 2) SOLLICITE l'aide financière des partenaires susnommés ;
- 3) **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- 4) **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 03/02/2021 Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme

Le Maire, Sophie RADREAU

Envoyé en préfecture le 04/03/2021

Reçu en préfecture le 04/03/2021

Affiché le

ID: 025-212500482-20210203-2021DELIB05-DE

Ante DE BALLES

Modudu

DOUBS